

## **Thématique 2 : « PLANIFICATION ET ANTICIPATION »**

### **Suivi de l'étude stratégique régionale**

### **Attendus du Groupe de Travail**

#### **La composition du GT**

Le GT est composé d'acteurs de la CRERCO volontaires, retenus suite au lancement d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI). Au regard des candidatures adressées dans le cadre de cet AMI, la DREAL et la Région se réservent la possibilité d'ajuster la composition du groupe de travail :

- sur le nombre des participants qui, pour rester dans un format préservant l'efficacité et permettant la production, sera limité à (20/25 ?) personnes ;
- sur le niveau de représentation de la diversité des acteurs de la CRERCO qui devra rester équilibré et homogène.

Il est d'emblée demandé de limiter la participation à une seule personne par structure et de mobiliser les organismes de représentation, têtes de réseaux, des différentes catégories d'acteurs lorsqu'ils existent.

#### **Le fonctionnement du GT et l'engagement des participants**

Le GT sera copiloté et animé par l'État (DREAL Occitanie) et la Région Occitanie.

Le GT s'investit exclusivement sur le champ technique dans l'objectif d'une production partagée. Même légitimes et importantes, les questions d'ordre plus politique ou liées aux intérêts et postures particuliers des acteurs ne seront pas traitées dans le cadre du GT.

Les membres du GT s'engagent à participer à l'ensemble des réunions de manière active ouverte et constructive et à apporter, tout au long du calendrier de travail, les contributions et avis nécessaires à la production collective avec :

- la volonté de travailler et de s'impliquer dans le collectif, au-delà des objectifs, des opinions et des intérêts propres de chaque acteur ;
- la bienveillance et le respect nécessaire pour un travail efficace dans la convivialité.

#### **Les attendus**

La Région, la DREAL et la CDC s'associent pour mener une démarche de réflexion visant à établir une stratégie régionale ERC, en 3 temps :

- se donner de la visibilité sur les grands projets d'aménagement à l'horizon 2040, puis les croiser avec les enjeux écologiques, agricoles, urbanismes, risques, ...
- en appliquant de manière vertueuse des mesures d'évitement et de réduction des impacts, faire ressortir les besoins de compensation écologique dans les prochaines années
- élaborer et tester des scénarios régionaux en matière d'organisation de la compensation et de positionnement d'acteurs

Des ateliers de travail seront organisés pour présenter les résultats intermédiaires et pour permettre l'expression de la communauté régionale sur les enjeux soulevés par cette démarche.

#### **Le calendrier**

A préciser prochainement en fonction de l'avancement de l'étude d'aide à la décision pour la mise en œuvre d'une stratégie régionale ERC, lancée par la Région Occitanie en partenariat avec l'État, la CDC et CDC Biodiversité.